

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE : 12 SEPTEMBRE 2013

# UN SIMPLE SMS POUR PAYER SON STATIONNEMENT À SÈVRES

A SÈVRES, LE STATIONNEMENT PEUT DÉSORMAIS ÊTRE RÉGLÉ SANS MONNAIE ET SANS CARTE BANCAIRE. EN JUILLET, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GRAND PARIS SEINE OUEST (GPSO) A LANCÉ LE PAIEMENT DU STATIONNEMENT PAR SMS.

**Simple et pratique...** Ce nouveau service proposé par Q-Park est disponible sur tous les mobiles, sans application à installer, ni inscription préalable, pour les opérateurs Orange, Bouygues Télécom et SFR.

Plus besoin de se déplacer jusqu'à l'horodateur, ce système permet de payer son stationnement par tranche d'une heure par un simple SMS.

**Comment cela fonctionne ?** Il suffit à l'automobiliste d'envoyer son numéro d'immatriculation, ainsi que sa durée de stationnement par SMS à un numéro court.

Alerté par SMS 10 minutes avant la fin de son temps de stationnement, l'utilisateur peut le prolonger à distance en toute simplicité. Le montant du stationnement est automatiquement débité sur la facture téléphonique de l'usager.

Equipés de terminaux électroniques, les agents chargés du stationnement peuvent vérifier si le véhicule est en règle en saisissant le numéro d'immatriculation.



### EN PRATIQUE

Votre véhicule est immatriculé AB123 CD, vous souhaitez régler votre stationnement pour une durée d'une heure, il vous suffit d'envoyer le SMS AB123CD-1 au numéro court correspondant à la zone de stationnement.

### CONTACT PRESSE GPSO

Alexandra Bardet – GPSO – 01 46 29 24 65  
alexandra.bardet@agglo-gpso.fr

### MODE D'EMPLOI

- 1 Envoi d'un SMS avec le n° d'immatriculation + la durée de stationnement en heure au :
  - 91 920 en zone rouge \*
  - 91 921 en zone orange / verte \*
- 2 Réception de la confirmation de paiement par SMS
- 3 SMS de rappel 10 minutes avant la fin du stationnement
- 4 Possibilité de prolonger le stationnement à distance
- 5 Prélèvement sur la facture téléphonique

#### \* Montant du stationnement :

Tarif en vigueur selon la zone + coût du service (10 centimes pour 1h ; 15 centimes pour 2h et plus) + coût éventuel du SMS

Plus d'information : [www.agglo-gpso.fr](http://www.agglo-gpso.fr)

La Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest (GPSO) représente un territoire de près de 307 000 habitants recouvert à 36% de forêts et d'espaces verts.

Territoire innovant, durable et numérique, GPSO est la première collectivité à avoir validé son contrat de développement territorial (CDT) avec l'État dans le cadre de la loi sur le Grand Paris.

Avec 22 000 entreprises et commerces et 166 000 emplois, GPSO constitue un pôle économique incontournable et attractif pour des acteurs économiques tels que Coca-Cola, le laboratoire Roche ou L'Équipe.

GPSO a en charge les compétences du développement économique, de l'aménagement du territoire, de l'équilibre social de l'habitat, de la voirie et du stationnement d'intérêt communautaire, de la protection et de la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et de l'assainissement, assurées grâce à l'implication de plus de 1 000 agents.